



Département de la Nièvre  
Communauté de Communes  
Cœur de Loire

Extrait du Registre des Délibérations

Séance plénière du **11 avril 2024**,

L'an deux mille vingt-quatre, le **onze** du mois d'avril à **dix-huit heures trente**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 5 avril 2024 par M. le Président, s'est assemblé à la Salle polyvalente de Neuvy sur Loire, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

**Présents titulaires** : M. Sylvain COINTAT - M. Patrick BONDEUX - Mme Marie-France LURIER - M. Yves RAVET - M. Pascal KNOPP - M. Gilbert LIENHARD - M. Michel VENEAU - M. Pascal FASSIER - M. Philippe BOURGEOIS - Mme Véronique ITTAH - Mme Geneviève PARIS - M. François DENIZOT - M. André BUISSON - M. Alexandre BLANDIN - M. Yannis BONNET - Mme Martine BOREL - M. Hicham BOUJILAT - Mme Béatrice BOULOGNE - Mme Corinne COLONEL - M. Alain DEDISSE - Mme Stéphanie OUVRY - Mme Pascale QUILLIER - Mme Sylvie REBOULLEAU - Mme Carole TABBAGH GRUAU - M. Michel BARRIERE - Mme Sonia MILLANT - M. Denis HOUCHOT - M. Bernard GILOT - Mme Françoise PILLARD - Mme Corinne SERRE – M. Bertrand FLANDIN – Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - Mme Nathalie LIEBARD - M. André SZYMANSKI - Mme Nadège COQUILLAT - Mme Jocelyne VERNAUX

**Membres absents excusés** : M. Frédéric AUCOUTURIER - M. Jean-Marc BAUCINO - Mme Stéphanie CHAPUIS - M. Michel RENAUD - Mme Florence GUILLAUME - Mme Danielle ROY

**Membres titulaires remplacés par leurs suppléants** :

Mme Sandra TIXIER MAUDRY remplacée par M. Raymond LE VAN  
Mme Mauricette JOSEPH remplacée par Mme Muriel BUISSON

**Membres ayant donné pouvoir** : M. Patrick PONSONNAILLE à M. Alain DEDISSE  
M. Robert CHOLLET à Mme Nathalie LIEBARD  
Mme Martine LEROY à Mme Béatrice BOULOGNE  
M. Jacky SCHOLLER à Mme Jocelyne VERNAUX  
Mme Pauline PABIOT à Mme Marie-France LURIER  
M. Daniel GILLONNIER à M. Gilbert LIENHARD  
M. Jean-Claude GILLONNIER à M. Denis HOUCHOT  
M. Patrick RAPEAU à M. Yves RAVET  
M. Thierry BEAUVAIS à M. Philippe BOURGEOIS  
M. Benjamin MASI à Mme Françoise CROTTET-FIGEAT  
M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD à Mme Pascale QUILLIER

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 55.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **Mme Jocelyne VERNAUX** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

**Restauration scolaire – Adoption des tarifs pour la rentrée scolaire 2024/2025**

Lors de la commission action sociale du 13 mars 2024, une augmentation des tarifs a été proposée afin de couvrir une partie de l'augmentation du coût des matières premières mais également des dépenses générées pour être en adéquation avec la réglementation EGALIM ainsi que la nouvelle réglementation pour l'utilisation des contenants réutilisables.

Une augmentation des tarifs de 0,05 centimes d'euros est proposée :

Tarifs actuels		
	Communauté de Communes	Hors Communauté de Communes
Maternelle	3,30 €	4,00 €
Primaire	3,75 €	4,65 €
Adulte	6,60 €	7,60 €
Repas exceptionnel/repas non prévu	6,60 €	7,60 €

Tarifs proposés		
	Communauté de Communes	Hors Communauté de Communes
Maternelle	3,35 €	4,05 €
Primaire	3,80 €	4,70 €
Adulte	6,65 €	7,65 €
Repas exceptionnel/repas non prévu	6,65 €	7,65€

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avis favorable du Bureau Communautaire et après en avoir délibéré :

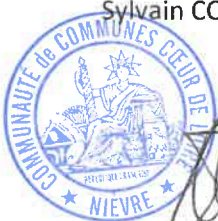
- **MODIFIE** les tarifs comme indiqué ci-dessus pour la rentrée scolaire 2024/2025.

Nombre de conseillers : 55  
Présents : 38  
Pouvoirs : 11  
Votants : 49  
Pour : 47  
Abstention : 0  
Contre : 2

**MAJORITÉ**

Pour extrait conforme  
Sylvain COINTAT, Président

Mme Jocelyne VERNAUX, secrétaire de séance



*[Signature]*

Envoyé en préfecture le 18/04/2024  
Reçu en préfecture le 18/04/2024  
Publié le 18/04/2024  
ID : 058-200067916-20240411-2024\_11\_04\_02-DE

**S<sup>2</sup>LO**

*[Signature]*